

MINISTERE DE L'INTERIEUR ETAT FRANCAIS
DIRECTION GENRALE DE LA POLICE NATIONALE

COMMISSARIAT AUX RENSEIGNEMENTS GENERAUX
DE SAINT BRIEUC.

N° 1103/W

Saint-Brieuc, le 7 avril 1944

L'Inspecteur de la police nationale LE FRIEC

à Monsieur le COMMISAIRES de POLICE

Chef des services des renseignements généraux

A SAINT-BRIEUC

OBJET : Activité terroriste dans la région de Callac et dans le sud (est du Département des
Côtes-du-Nord.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'à la suite des attentats terroristes commis à Callac et dans la région, et dont le dernier fût l'assassinat du nommé ROUSSEL André, Ingénieur, demeurant 3, villa Shuts à Bois-Colombes (Seine) dont le cadavre a été découvert dans la fosse d'aisance de l'école des religieuses de cette localité, l'émotion est à son comble dans toute la région.

La population est maintenant certaine que les forces de police française sont impuissantes contre les "patriotes" et dans les conversations il n'est désormais question que du "maquis " de Callac.

Aucun renseignement sur les auteurs de ces attentats ne peut être recueilli car les habitants, en général, soutiennent les réfractaires et ceux qui veulent parler ne peuvent le faire par crainte de représailles immédiates.

Dans cette région, les brigades de gendarmerie de Callac sont exposées aux attaques de ces individus dangereux qui beaucoup mieux armés, imposeront leur volonté si des opérations importantes de police ne sont pas faites immédiatement.

L'Adjudant PRIGENT, commandant la brigade de gendarmerie de Callac a été dans l'obligation de quitter cette localité, étant particulièrement visé et menacé de mort. Il en est de même pour le lieutenant de gendarmerie FLAMBART, commandant la Section de Guingamp. La mutation de

l'Adjudant PRIGENT a été envisagée.

A noter que dans le journal " Le Patriote des Côtes-du -Nord " les susnommés sont pris à partie au sujet de rafles effectuées par eux contre les réfractaires aux S.T.O, dans l'article intitulée "Le Coin des Jeunes».

Le parquet de Guingamp a jugé plus prudent de ne pas se transporter sur les lieux du crime dans l'affaire ROUSSEL.

De plus, la brigade de police de sûreté de Rennes, aurait, paraît-il, reçu l'ordre de Monsieur l'Intendant de police de ne pas s'aventurer dans cette région et en particulier à Callac avant d'être doté d'un armement suffisant.

Dans la région de Rostrenen, Maël-Carhaix et à Saint-Nicolas du Pélem, sont en passe de devenir maîtres de la région sud-est du département. Ces dangereux individus feraient des barrages sur les routes et contrôlaient l'identité des personnes voyageant sur ces différentes routes.

*A Rostrenen, les terroristes viendraient en automobile chercher du pain dans les boulangeries et laisseraient leur voiture sur la Place. »

Tous ces faits n'ont pu être vérifiés.

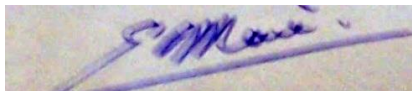
En fait, ces individus qui ont un armement puissant, prennent de plus en plus d'emprise dans la région, les gendarmes ne peuvent, avec l'armement qu'ils ont, s'opposer à l'activité des terroristes. Au sujet de l'armement puissant de ces individus le bruit suivant circule dans toute la région :

"Vers la mi-mars, des parachutages d'armes (10 tonnes) ont eu lieu dans la région comprise entre Rostrenen et Callac. Ces armes étaient destinées à "*l'armée secrète*". Celle-ci, ne disposant plus de moyens de transport suffisants aurait fait appel aux francs-tireurs-partisans (F.T.P.) qui se seraient chargés de les récupérer exclusivement à leur profit.

En tout état de cause, il est certain que les terroristes deviennent de plus en plus forts et que si des mesures extraordinaires ne sont pas prises en vue de la répression de leurs actes, la situation seait extrêmement grave avant peu dans tout le département.

D'autre part, si le personnel de la police et de la gendarmerie n'est pas doté d'un matériel plus efficace que celui dont il dispose actuellement, nous serions désarmés quotidiennement.

L'inspecteur de la police nationale



Vu et transmis à titre d'information à :
Monsieur le préfet des Côtes-du-Nord (Cabinet Saint-Brieuc)
Monsieur le commissaire divisionnaire, chef du service Régional
des Renseignements généraux à Rennes.

Monsieur le Directeur des Renseignements Généraux à Vichy.

Sources et Notes.

AD22-W Archives publiques

entrées par voie ordinaire (versements)